



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DE SEINE ET MARNE DU 4 FEVRIER 2012

L'Assemblée Générale s'est tenue le 4 Février 2012 à Provins
Ouverture de la séance à 16 heures .
Signature de la feuille de présence.

9 clubs sont présents ou représentés

Cesson/Vert st Denis
Combs la Ville
Coulommiers
Le Mée sur Seine
Meaux
Provins
Sénart Gâtinais
Le Val d'Europe

3 clubs excusés

Lagny- sur-Marne- Ozoir la Ferrière-Ponthierry

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.
La séance est ouverte à 16 heures 23.

Monsieur JUIILLARD (Président) préside la séance.

Sont présents : Monsieur TISSIER Claude (président d'honneur), Madame TISSIER Nicole (trésorière)
Messieurs Lévy (membres du CDE 77), Madame Lévy (contrôleur aux comptes),
Pascal TISSIER (C.T.D. faisant fonction),
Sont excusées : Monsieur Courtois Frédéric (vice-président).

Allocution de Bienvenue et remerciements :

Le président remercie Monsieur Jérôme DOMANGE pour l'accueil à Provins et toutes les personnes qui se sont déplacées. Il souhaite la bienvenue à tous.
Il nous fait part des excuses du Président du Conseil Général, du représentant de la DDCS et de notre Président de ligue Monsieur Bernard DUPEYRAT qui ne pourront pas assister à notre Assemblée Générale.

1. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 12 mars 2010:

Nicole TISSIER fait lecture de la modification apportée au procès verbal au sujet de l'intervention de madame Brigitte DANDOY. Elle sera sur le site du Comité.

LE PROCES VERBAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE

2. Rapport moral :

Le président donne lecture de son rapport moral (voir en annexe)
Quelques notes : Baisse des effectifs en 2012, moins 53 licenciés, baisse constatée depuis plusieurs années. 22 clubs sont affiliés au CDE 77, 11 ont présentés un dossier CNDS. Nous constatons moins de tireurs inscrits sur les listes ministérielles donc le contrat d'objectif est en baisse. Nous sommes étonnés que Joanna BAGNOLINI figure sur ces listes alors qu'elle n'a pas repris de licence depuis 2 ans et malgré notre intervention auprès de la Fédération Française d'Escrime. Proposition d'ouvrir aux tireurs de la ligue le challenge des premières armes, organisé par le Cercle Meldois. Remerciements à Frédéric Courtois qui s'occupe du site du Comité, on demande aux clubs qu'ils n'hésitent pas à lui envoyer les résultats des compétitions qu'ils organisent. Rappel à tous les clubs qu'ils doivent fournir au Comité le procès verbal de leur Assemblée Générale ainsi que la composition du bureau du Comité Directeur ; Nicole TISSIER insiste pour que les clubs vérifient bien les coordonnées de leur correspondant.

LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE A L'UNANIMITE

3. Rapport et compte-rendu financier du Comité

Madame Nicole TISSIER, Trésorière, donne lecture des rapports financiers du Comité Départemental. (Voir en annexe)

Elle informe que certains clubs n'ont pas encore acquitté leur cotisation au Comité. A savoir que cette cotisation conditionne les demandes de subvention auprès de la DDSC (Direction Départemental de la Cohésion Sociale)

LE COMPTE-RENDU FINANCIER EST APPROUVE A L'UNANIMITE

4. Rapport du Contrôleur aux comptes

Madame Marlène LEVY, contrôleur aux comptes du Comité Départemental, fait lecture de son rapport et donne quitus à la trésorière.

LE RAPPORT FINANCIER DU COMITE ET SON BUDGET PREVISIONNEL SONT APPROUVES A L'UNANIMITE.

5. Rapport et compte rendu financier du contrat d'objectif

Le contrat d'objectif signé avec le Conseil Général en partenariat avec la Direction départementale de la jeunesse et des sports et le Comité Départemental Olympique de Seine et Marne est d'un montant de 16 800 € cette année.

L'aide aux tireurs peut couvrir du soutien scolaire, des frais d'hébergement et déplacements en compétition, de l'achat de matériel d'escrime. Après réception de leurs justificatifs un chèque leur est adressé.

C'est la commission de haut Niveau qui étudie et valide l'ensemble des documents, les justificatifs, les conventions signées et le respect des visites médicales.

On rappelle que cette commission est composée de Sylvain JUIILLARD, Président, Nicole TISSIER, trésorière, Marie Christine BERARDIN, secrétaire, Charles VILLENEUVE, représentant des tireurs, Christophe MARSAL, représentant C.E.M.V.S. et Pascal TISSIER, C.T.D.

Aide directe aux tireurs sur liste ministériel : 5 500 €

Aide directe aux tireurs « Potentiels 77 » : 1 500 €

Aide indirecte couvrent les remboursements de frais de clubs concernant ces athlètes et des stages : 8 815 €

4 Athlètes sur les listes : TERENCE JOUBERT, Virginie UJLAKY, Julie MI ENVILLE , Maud ROUAS et Joanna BAGNOLINI (C.E.M.V.S.)

5 Athlètes potentiels 77 : Alexandre EDIRI (Meaux), Cécile MARSAL, Morgane GLOAGUEN, Emilie JEGU et Enguerrand ROGER (C.E.M.V.S.)

La politique de haut niveau menée dans le cadre des contrats d'objectifs du Conseil Général par le Conseil d'administration, sur proposition de la commission technique, a été débattue et adoptée à l'unanimité.

LE CONTRAT D'OBJECTIF ET SON BUDGET PREVISIONNEL SONT APPROUVES A L'UNANIMITE.

6. Rapport technique :

Pascal TISSIER fait lecture de son rapport technique (voir en annexe)

Il rappelle que le Comité souhaite toujours ouvrir le Challenge de l'Avenir au Sabre et à l'épée.

Arbitrage : le Q.C.M. de septembre est obligatoire pour l'entrée en formation . Pascal insiste pour que les clubs forment dans leur salle les jeunes arbitres (blason vert) car il est difficile de faire ces formations que sur les compétitions, c'est pourquoi certains en formation n'obtiendront pas leur diplôme en une saison . Cette année, nous comptons 18

stagiaires 3 à l'épée (qui peuvent se faire évaluer sur les E.D.J. épée) et 15 au fleuret.
Pascal TISSIER

7. Compte-rendu de la Commission d'escrime artistique

On regrette l'absence de Régis LINQUE et le fait qu'il n'est pas pu remettre son compte rendu avant l'Assemblée Générale.

Pascal TISSIER revient sur les stages d'Escrime Artistique : ils sont ouverts à tous, débutant ou non.

8. Montant des cotisations :

Le montant de la cotisation passe de 3.15€ à 3.20€ par licencié pour 2012.

1 VOIX CONTRE ADOPTE A LA MAJORITE

9. Questions diverses :

Madame CAZILHAC demande comment sont défrayés les éducateurs dans les clubs ? Gérard LEVY répond que seuls les diplômés peuvent percevoir un salaire, toutefois on peut parfois remercier pour services rendus avec du matériel, mais il recommande que les jeunes rentrent en formation. La formation coûte un minimum de 5 000€ et les jeunes concernés sont encore étudiants ou tout juste dans le monde du travail et bien souvent le club ne peut pas engager une telle somme. Les aides possibles sont l'organisme de formation, le pôle emploi, le CROSI F et le CNDS.

Rappel : le retour des dossiers CNDS est fixé au 16 mars 2012.

Le CNDS « accompagnement éducatif » se fera en avril et sera semble-t-il plus ouvert en direction des collègues.

Sylvain JUI LLARD remercie Mme Martine CAPOEN d'avoir accepté de remplacer nos secrétaires absentes, Mr Jérôme DOMANGE pour son accueil et l'Assemblée pour toute son attention et nous convie au traditionnel pot de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 18 heures38.

Le président
M. JUI LLARD Sylvain

Pour la Secrétaire
Mme Martine CAPOEN.